

AR Prefecture

047-254702491-20231212-23_136_D-AU
Reçu le 13/12/2023
Publié le 13/12/2023



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

MODIFICATION N° 1

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

**Assainissement eaux usées – Extension du réseau d’assainissement
collectif au lieu-dit « Piton » - Commune du Gontaud-de-Nogaret
Territoire Nord du Lot**

CONTRAT N°23099

MODIFICATION DE MARCHÉ N° 1**SOMMAIRE**

1. OBJET DU CONTRAT INITIAL	3
1.1. OBJET DE L'ACCORD-CADRE	3
1.2. DATE DE LA NOTIFICATION	3
1.3. MODE DE PASSATION DU CONTRAT	3
1.4. DÉLAI D'EXÉCUTION ET/OU DURÉE DU CONTRAT	3
1.5. MONTANT INITIAL DU MARCHÉ	3
2. OBJET DE LA MODIFICATION	4
2.1. MODIFICATIONS INTRODUITES PAR LE PRÉSENT ACTE	4
2.2. INCIDENCE FINANCIÈRE DE LA MODIFICATION	4
2.3. MONTANT DU MARCHÉ APRÈS MODIFICATION	5
2.4. INCIDENCE SUR LE DÉLAI D'EXÉCUTION DU MARCHÉ	5
3. IDENTIFICATION, ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU TITULAIRE	6
3.1. DÉSIGNATION DU TITULAIRE	6
3.2. NOM, PRÉNOM, QUALITÉ DU SIGNATAIRE DU MARCHÉ	6
3.3. ENGAGEMENT	6
4. IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L'ACHETEUR	7
4.1. DÉSIGNATION DE L'ACHETEUR	7
4.2. NOM, PRÉNOM, QUALITÉ DU SIGNATAIRE DU MARCHÉ	7
4.3. PERSONNE HABILITÉE À DONNER LES RENSEIGNEMENTS PRÉVUS À L'ARTICLE R2191-59 À 62 (NANTISSEMENTS OU CESSIONS DE CRÉANCES)	7
4.4. DÉSIGNATION, ADRESSE, NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU COMPTABLE ASSIGNATAIRE :	7
5. NOTIFICATION DE LA MODIFICATION AU TITULAIRE	8

MODIFICATION DE MARCHÉ N° 1

AU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX N° 23099 DU 22/09/2023

(Selon article R2194-5 du Code de la Commande Publique)

1. OBJET DU CONTRAT INITIAL

1.1. Objet de l'accord-cadre

*Assainissement eaux usées – Extension du réseau d'assainissement collectif au lieu-dit « Piton » -
Commune du Gontaud-de-Nogaret
Territoire Nord du Lot*

CONTRAT N°23099

1.2. Date de la notification

22 septembre 2023

1.3. Mode de passation du contrat

Procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article L.2122-1⁸ et des articles R.2122-1 et R.2122-8⁹ du Code de la Commande Publique (CCP) et de l'article 6 Décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique relevant le seuil pour conclure un marché de travaux sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 euros hors taxes jusqu'au 31 décembre 2024 inclus.

1.4. Délai d'exécution et/ou Durée du contrat

Le délai d'exécution du marché est de **un mois et demi (1,5)**.

Ce délai est scindé en 2 périodes (préparation du chantier et période d'exécution des travaux) donnant lieu chacune à un ordre de service.

La **préparation du chantier** sera réalisée dans le délai de **un mois (1)** à compter de la date fixée par l'Ordre de Service qui prescrira de la commencer. La période de préparation devra être terminée avant le lancement de l'Ordre de Service prescrivant de commencer l'exécution des travaux.

L'**exécution des travaux** sera réalisée dans un délai de **un demi mois (0.5)** à compter de la date fixée par l'Ordre de Service qui prescrira de les commencer.

1.5. Montant initial du marché

- Montant H.T. : 35 920,00 €
- Taux de la T.V.A. (20 %) : 7 184,00 €
- Montant T.T.C. : 43 104,00 €

2. OBJET DE LA MODIFICATION

2.1. Modifications introduites par le présent acte

Pour rappel, un ordre de service ayant pour objet l'ajout de prix nouveaux et une prolongation du délai d'exécution des travaux au motif de la mise en place d'un plan de retrait amiante suite à la rencontre fortuite d'une canalisation EU amianté pendant les travaux.

La présente modification a pour objet :

- d'acter définitivement les prix nouveaux au bordereau des prix du marché ;
- d'ajouter le montant des prestations supplémentaires qui ont été induites par cet ordre de service.

Les prix nouveaux sont arrêtés de la manière suivante :

Travaux de désamiantage			
HB4	Préparation des travaux de désamiantage	Unité	1 850.00 €
HB5	Amenée et repli du chantier de désamiantage	Unité	4 300.00 €
HB6	Unité Mobile de Décontamination amiante (UMD)	jour	215,00 €
HB7	Évacuation des produits amiantés	Tonne	550,00 €
HB8	Évacuation des équipements de protection collectives et individuelles utilisés en milieu amianté	Tonne	2 890.00 €

Le montant des prestations supplémentaires induites est arrêté de la manière suivante :

Travaux de désamiantage		Unité	PU	Qté	Total
HB4	Préparation des travaux de désamiantage	Unité	1 850.00 €	1	1 850,00 €
HB5	Amenée et repli du chantier de désamiantage	Unité	4 300.00 €	1	4 300,00 €
HB6	Unité Mobile de Décontamination amiante (UMD)	jour	215,00 €	1	215,00 €
HB7	Évacuation des produits amiantés	Tonne	550,00 €	0.01	5,50 €
HB8	Évacuation des équipements de protection collectives et individuelles utilisés en milieu amianté	Tonne	2 890.00 €	0.002	5,78 €
TOTAL					6 379,28 €

Conformément aux articles R2194-5, ces **travaux supplémentaires**, d'un montant inférieur à 50 % du montant du marché public initial, sont **devenus nécessaires** par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir.

2.2. Incidence financière de la modification

La modification a une incidence financière sur le montant du marché public.

Le montant de cette modification n° 1 s'élève à :

- Montant H.T. : 6 379,28 €
- Taux de la T.V.A. (20 %) : 1 275,26 €
- Montant T.T.C. : 7 651,54 €

Le pourcentage d'écart introduit par cette modification n° 1 est de +17,75 % par rapport au montant du marché initial.

2.3. Montant du marché après modification

Le nouveau montant du marché devient :

- Montant H.T. : 42 296,28 €
- Taux de la T.V.A. (20 %) : 8 459,26 €
- Montant T.T.C. : 50 755,54 €

2.4. Incidence sur le délai d'exécution du marché

La durée d'exécution du marché public est prolongée de 20 jours par l'ordre de service n°3 joint en annexe.

Le délai d'exécution du marché devient :

- Période de préparation : 0,5 mois soit 15 jours
- Période d'exécution du marché : 1 mois et 20 jours
- Délai d'exécution du marché : 1 mois et 35 jours

PROJET

3. IDENTIFICATION, ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU TITULAIRE

3.1. Désignation du titulaire

COUSIN PRADERE SAS

ZI de Marchés – BP 50089

82104 CASTELSARRASIN

SIRET : 845 550 102 00030

3.2. Nom, prénom, qualité du signataire du marché

Monsieur Alain GRIZAUD, Président

3.3. Engagement

Le signataire s’engage, sur la base de l’accord-cadre initial et des modifications apportées par le présent acte, à réaliser la prestation qui lui a été confiée.

Toutes les clauses et conditions générales de l’accord-cadre demeurent applicables tant qu’elles ne sont pas contraintes aux nouvelles dispositions contenues dans le présent acte, lesquelles prévalent en cas de contestation.

A

Le

SIGNATURE

PIÈCES JOINTES :

- Ordre de service n°3

4. IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L'ACHETEUR

4.1. Désignation de l'acheteur

Syndicat Départemental EAU47

997 avenue du Docteur Jean Bru

Bâtiment B

47031 AGEN Cedex

Tél : 05.53.68.44.04

4.2. Nom, prénom, qualité du signataire du marché

Madame Geneviève LE LANNIC, Présidente

4.3. Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R2191-59 à 62 (nantissements ou cessions de créances)

Madame Geneviève LE LANNIC, Présidente

4.4. Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Centre des Finances Publiques,

Service Gestion Comptable d'Agen

1050 avenue du Docteur Jean Bru

BP 50023

47916 AGEN Cedex 9

Tél : 05.53.77.29.40

Fax : 05.53.77.29.49

Courriel : t047014@dgfip.finances.gouv.fr

A Agen, le

Signature

5. NOTIFICATION DE LA MODIFICATION AU TITULAIRE

EN CAS DE REMISE CONTRE RÉCÉPISSÉ :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue, à titre de notification, copie de la présente modification »

A, le

Signature du titulaire,

EN CAS D’ENVOI EN LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION :

(Coller l’avis de réception postal, daté et signé par le titulaire)

EN CAS DE NOTIFICATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE :

(Indiquer la date et l’heure d’accusé de réception de la présente notification par le titulaire)

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

Titulaire du marché :

COUSIN PRADERE
Z.I. de Marchés
82100 CASTELSARRASIN
N° de tél : 05 63 95 08 00
N° de SIRET : 845 550 102 00030

Référence du marché public de travaux : 23099
Date notification : 22 septembre 2023
Durée d'exécution : 1 mois de préparation et 0.5 mois de travaux.
Montant du marché –Tranche unique : **35 920€ HT**

ORDRE DE SERVICE N°3

Prolongation du délai des travaux

Pouvoir adjudicateur : Syndicat Départemental EAU47 - 997 avenue du Docteur Jean Bru - Bâtiment B
- 47031 AGEN Cedex

Objet : Territoire de – Assainissement Eaux Usées - Commune de Gontaud de Nogaret– Extension
du réseau d'assainissement collectif eaux usées au lieu-dit Piton.

Prestations ordonnées : Le titulaire du marché identifié ci-dessus est prié de bien vouloir exécuter les prestations désignées ci-dessous, conformément aux dispositions des documents constitutifs du marché public. Il renvoie au maître d'œuvre, dûment remplie et signée, une copie du présent ordre de service, qui tiendra lieu d'accusé de réception.

Désignation : **Prolongation du délai d'exécution des travaux au motif de la mise en place d'un plan de retrait amiante suite à la rencontre d'une canalisation EU amianté pendant les travaux (non prévue au marché).**

Ces travaux nécessitent les prix nouveaux suivants :

Travaux de désamiantage			
HB4	Préparation des travaux de désamiantage	Unité	1 850.00 €
HB5	Amenée et repli du chantier de désamiantage	Unité	4 300.00 €
HB6	Unité Mobile de Décontamination amiante (UMD)	jour	215,00 €
HB7	Evacuation des produits amiantés	Tonne	550,00 €
HB8	Evacuation des équipements de protection collectives et individuelles utilisés en milieu amianté	Tonne	2 890.00 €

Adresse d'exécution : **Commune de Gontaud de Nogaret (47400)**

Durée de prolongation : 20 jours

Fin du délai d'exécution reporté au 16/11/23

AR Prefecture

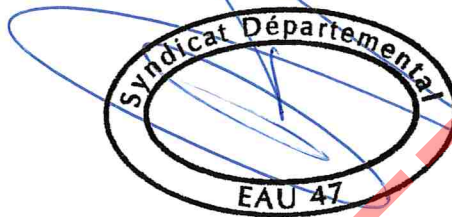
047-254702491-20231212-23_136_D-AU
Reçu le 13/12/2023
Publié le 13/12/2023



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

A Agen, le 12 octobre 2023

Le Maître d'œuvre



A Castelsarrasin

, le 27/10/2023

(Tampon et Signature)

Reçu le présent ordre de service

Observations éventuelles :

COUSK - PRADERE SAS
ZI MARCHES - BP 89
82104 CASTELSARRASIN CEDEX
Tél. : 05 63 95 18 00 - Fax : 05 63 32 56 66